Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 15 (1935)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

Chambre de Commerce suisse en France 16, Avenue de l'Opéra

Avril 1935

Paris-Ier

Quinzième Année. - Nº 4

Téléphone : Opèra 90-68

Adresse télégraphique : Commersuis-Paris 111 La Revue économique franco-suisse fait suite ru Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France Le numéro : 3 fr.

Abonnement annuel : 30 fr.

(argent français)

Chèques postaux Paris 32-44

LES RELATIONS FRANCO-SUISSES A TRAVERS LES AGES

M. Georges Meyer, Consul de Suisse à Lyon et Président d'honneur de la Section Lyonnaise de la Chambre de Commerce Suisse en France, a bien voulu accèder à notre desir de publier dans la « Kevue Economique Franco-Suisse » le texte de la conference qu'il fit, le 5 decembre 1934, devant la Colonie Suisse de Lyon. Nous l'en remercions et ne doutons pas que nos lecteurs preunent connaissance avec intérêt de cette étude aes relations politiques, militaires, intellectuelles, morales et économiques de la France et de la Suisse au cours des siectes derniers.

A. — Relations politiques et militaires.

Le premier contact des habitants de notre pays avec leur voisine de l'ouest date de l'an 58 avant J.-C., lorsque les Helvetes, se sentant menaces par les Germains, se deciderent à abandonner à ces derniers un territoire peu favorise par le climat, et envahirent la Gaule. Repousses par Jules Cesar, le clairvoyant representant de la politique romaine, ils l'urent obliges de rentrer dans leur pays et de servir desormais à la puissance romaine de rempart contre les Germains.

Plusieurs siecles après, l'ouest de la Suisse fut envani par les Burgondes et l'est par les Alémans, mais des le vie siecle, toute la Suisse actuelle, à l'exception des vallées méridionales des Alpes, devint partie intégrante de l'Etat franc. Il n'est pas douteux que les effets heureux du règne de Charlemagne aient été ressentis partout dans notre pays, bien que l'empereur n'y fit jamais un séjour de quelque durée et ne s'occupât de lui que de loin et à de rares occasions. Plus d'un homme de guerre burgonde ou aléman prit probablement part à ses campagnes en Allemagne et en Italie et éprouva un sentiment d'orgueil à la pensée qu'il appartenait à cet immense corps politique qu'était l'Empire franc. Après la désagregation de ce dernier, divers seigneurs parvinrent à s'emparer de notre pays. Entre temps la Confédération suisse était née. L'alliance des trois Waldstätten s'était déjà étendue à huit cantons

lorsque les Français et les Suisses firent connaissance.

Des sa fondation, la Confédération avait été en lutte constante avec l'empire aliemand. La Maison d'Autricne avait connu l'humiliation de voir ses armées ecrasées dans de nombreuses batailles par les rudes fantassins suisses. L'empereur Frederic III, altere de vengeance, il appei, en 1444, au roi de France Charles VII, dont il obtint un secours de 30.000 Armagnacs, sous le commandement du Dauphin, le futur roi Louis XI, pour chatier l'insoience des Suisses. Mais cette combinaison fut pour l'Empereur une nouveire deception. L'alliance franco-suisse, qui devait subsister plus de trois siecles, en fut le resultat.

En effet, l'armée du Dauphin s'était heurtée à Saint-Jacques, près de Bâle, à l'avant-garde des Confédéres, forte de 1.500 hommes environ. Cette poignée de braves se rua sur l'adversaire, l'arrêta un jour entier, lui tua plusieurs milliers d'hommes et 1.200 chevaux et arracha des cris d'admiration aux chevaliers irançais qui déclarèrent n'avoir jamais vu des gens de si grande défense, si ardents à l'attaque et si témeraires pour abandonner leur vie. Les Suisses périrent presque tous dans cette mémorable journee.

Des ce moment Louis XI se sentit de la sympathie pour les Suisses. Comprenant l'avantage de s'attacher un peuple si vaillant, il leur offrit la paix et se retira avec son armée. Le traité d'Ensisheim, signé le 28 octobre 1444, fut le précur-